

Appel d'offres 2016

Recherche clinique et fondamentale sur le neuro-développement de l'enfant et l'autisme

Date limite de dépôt des dossiers : 13 mai 2016

Contexte

Le neuro-développement normal et pathologique intéresse tous les spécialistes impliqués dans le développement précoce de l'individu et se situe à la croisée de différentes disciplines.

En 2016, la Fondation de France a décidé de réaffirmer son soutien à ce champ de recherche, en considérant des projets innovants d'envergure et collaboratifs, qui contribueront au progrès des connaissances sur le développement normal et sur les mécanismes d'apprentissage de l'enfant, de la vie fœtale à la fin de l'adolescence, ainsi que le développement pathologique, en particulier l'autisme.

À qui s'adresse l'appel d'offres ?

Les demandes doivent impérativement faire état d'un **projet collaboratif multi-équipes** associant plusieurs disciplines (au moins trois) parmi lesquelles :

- pédopsychiatrie, psychiatrie, psychologie ;
- pédiatrie, périnatalogie, neuropédiatrie ;
- sciences cognitives ;
- neurosciences (dont neurosciences computationnelles) ;
- épidémiologie ;
- génétique ;
- etc.

Le porteur de projet principal devra obligatoirement être un membre statutaire d'une équipe labellisée par la recherche publique (EPST ou EPIC). Les projets ne concernant pas des projets collaboratifs tels que décrits ci-dessus seront d'emblée exclus.

Par contre, les recherches sur des modèles animaux ne sont pas exclues si elles éclairent les mécanismes d'apprentissage de l'enfant ou contribuent à de nouvelles pistes de recherche dans le domaine de l'autisme.

Quels projets de recherche ?

La Fondation de France apporte son soutien aux projets proposant des approches originales et innovantes dans les thématiques suivantes :

- mécanismes du neuro-développement normal et pathologique ;
- modélisations du développement cognitif et des apprentissages ;
- identification de biomarqueurs utiles au diagnostic précoce de l'autisme, à l'évaluation de l'efficacité des interventions et des stratégies de prévention ;
- études longitudinales et suivi de cohortes ;
- stratégies thérapeutiques et/ou interventionnelles innovantes dans l'autisme.

Les projets portant sur l'autisme doivent se référer aux classifications internationales en vigueur et, si nécessaire, à l'utilisation des référentiels recommandés par la Haute Autorité de Santé.

Les modalités de soutien

Ces aides pourront être pluriannuelles (d'une durée maximale de trois ans). Elles peuvent notamment être destinées à l'accueil de chercheurs doctorants (financements pour trois ans maximum) et/ou post-doctorants (financements pour deux ans maximum).

Pour information, les montants des financements accordés par projet collaboratif seront compris entre 100 000 et 250 000 €.

Comment répondre ?

Le dossier de candidature est téléchargeable sur fondationdefrance.org ou disponible sur demande par mail.

Date limite de dépôt des dossiers : **13 mai 2016**

Fondation de France
Solange Guenez
Comité Autisme et Développement
40 avenue Hoche - 75008 Paris
E-mail : recherche@fdf.org

Les décisions seront communiquées par écrit au plus tard en novembre 2016.

Avec les 775 fonds et fondations qu'elle abrite, la Fondation de France a soutenu près de 150 000 projets d'intérêt général qui répondent à quatre grands enjeux : l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance (recherche, culture, éducation, formation), l'environnement et le développement de la philanthropie. Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.

40 avenue Hoche
75008 Paris
Tél. : 01 44 21 31 00
Fax : 01 44 21 31 01
fondationdefrance.org

